**Programme Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027**
**Compte-rendu - Annexe 1 - Liste des opérations programmées actions 1 à 44**

| Comité de programmation du | 10/10/2024 |
|---|---|

| Objectif stratégique | Axe d'intervention | Objectif spécifique | Action DOMO | N° PDA | Porteur de projets | Libellé opération | Avis envisagé pour l'arrêté du Président | Avis du comité de programmation |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 - Une Europe plus verte | 3 - Transition énergétique et écologique | 2.2 - Favoriser les énergies renouvelables conformément à la directive (UE) 2018/2001, y compris les critères de durabilité qui y sont énoncés | 19-Soutien à l'animation, à la connaissance, à l'observation, aux études et aux projets ENR | 00034723 | GROUPEMENT FONCIER RURAL EUGENE DAUBECK | Chaufferie biomasse et solaire thermique pour le chauffage et de l'eau chaude sanitaire des trois bâtiments du hameau. | Accepté | Favorable |
| 1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente | 1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation | 1.2 - Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics | 7-Transformation numérique des secteurs de l'économie et des services publics | 00037610 | DEV'UP | Loire Valley Data Hub | Accepté | Favorable |
| 1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente | 1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation | 1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs | 10-Accompagnement et sécurisation de la cession-reprise des entreprises (TPE PME ETI) et de la création d'entreprise | 00038293 | CCI REGION CENTRE-VAL DE LOIRE | Programme Transmission Reprise 2024-2026 | Accepté | Favorable |
| 2 - Une Europe plus verte | 3 - Transition énergétique et écologique | 2.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre | 15-Soutien aux actions d'accompagnement, d'animation et d'ingénierie en faveur de l'efficacité et de la sobriété énergétique | 00023733 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND CHAMBORD | Poursuite de la Maison de l'Habitat comprenant une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique | Accepté | Favorable |
| 5 - Une Europe plus proche des citoyens | 6 - Cohésion des territoires | 5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines | 43-Encourager les démarches territoriales intégrées de transition s'appuyant sur la participation citoyenne | 00017863 | PETR Centre-Cher | Animation et portage d'actions dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial du PETR Centre-Cher (2023 - 2026) | Accepté | Favorable |
| 5 - Une Europe plus proche des citoyens | 6 - Cohésion des territoires | 5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines | 43-Encourager les démarches territoriales intégrées de transition s'appuyant sur la participation citoyenne | 00042300 | Syndicat Mixte du Pays des Châteaux | Animation du Projet Alimentaire Territorial du Pays des Châteaux (2025 - 2027) | Accepté | Favorable |
| 2 - Une Europe plus verte | 3 - Transition énergétique et écologique | 2.2 - Favoriser les énergies renouvelables conformément à la directive (UE) 2018/2001, y compris les critères de durabilité qui y sont énoncés | 19-Soutien à l'animation, à la connaissance, à l'observation, aux études et aux projets ENR | 00023297 | Conseil départemental d'Eure-et-Loir | Mise en place d'un système de chauffage par géothermie pour le collège Edouard Herriot de Lucé | Accepté | Favorable |
| 5 - Une Europe plus proche des citoyens | 6 - Cohésion des territoires | 5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines | 42-Développer les itinéraires, les services et la promotion du Tourisme à vélo | _00019009 | Conseil départemental du Cher | Loire à vélo - Amélioration et remise à niveau de la partie Cher | Accepté | Favorable |
| 5 - Une Europe plus proche des citoyens | 6 - Cohésion des territoires | 5.2 - Encourager le développement local social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines | 42-Développer les itinéraires, les services et la promotion du Tourisme à vélo | _00032222 | Conseil départemental du Loiret | Véloroute du Canal d'Orléans section entre Chécy (pont Auger) et Vitry-aux-Loges (écluse de Vitry) | Accepté | Favorable |
| 1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente | 1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation | 1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs | 8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions | "00023432 | SOCIETE FIGAROL | Acquisition d'une imprimante de 5 m de laize | Accepté | Favorable |
| 1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente | 1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation | 1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs | 8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions | 20108 | YENA EUROPE | Investissement en matériels pour la création d'un centre de production par impression 3D de métal, pour la fabrication de prothèses à destination des laboratoires dentaires | Accepté | Favorable |
| 1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente | 1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation | 1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs | 8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions | 19593 | ASP TECHNOLOGIES | Acquisition d'une machine de découpe laser, d'un générateur d'azote, de compresseurs et d'un banc de raboutage | Accepté | Favorable |

| N° PDA | Avis instructeur – Avis | Avis instructeur – Motivation |
|---|---|---|
| 00034723 | Favorable | Avis favorable. L'opération est éligible à l'action 19 « Soutien à l'animation, la connaissance, l'observation, les études et les projets ENR par le développement et la pérennisation des filières de production d'énergie thermique et de biogaz ou de cogénération » dans la mesure où le porteur fait partie des bénéficiaires potentiels (entreprise). Également, l'opération répond aux critères d'éligibilité (production de chaleur) et elle répond aux critères de sélection (promouvoir des énergies renouvelables adaptées et efficaces, des opérations de remplacement de la production existante utilisant une énergie fossile par une production de chaleur ou de froid renouvelable). L'opération est avant tout à visée communale, néanmoins l'aspect site démonstrateur implique un rayonnement à l'échelle régionale de l'opération. L'effet levier attendu pour l'entreprise est important (208 950 € de montant UE soit 48 % du CTE) et contribue à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur RCR29 « Emissions estimées de gaz à effet de serre » dont la valeur prévisionnelle de l'opération est 3,4 tonnes de CO2eq / an. |
| 00037610 | Favorable | Avis favorable. L'opération participe aux objectifs du PO FEDER/FSE+ 2021-2027 et plus particulièrement à l'objectif spécifique « Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics ». En effet, le projet est pleinement éligible à l'action 7 « Transformation numérique des secteurs de l'économie et des services publics ».<br>L'opération aura un fort impact au niveau régional et international en se positionnant comme le guichet unique pour la transition numérique en région Centre-Val de Loire. L'opération aura un effet levier important (968 891,55 € de montant UE soit 50,00 % du CTE) et contribuera à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur SO01 : « Nombre de nouveaux services numériques expérimentés à travers les projets soutenus par le FEDER » dont la valeur prévisionnelle de l'opération est 10 soit 45,5 % de la cible 2029. |
| 00038293 | Favorable | Avis favorable. L'opération est éligible à la fiche action 10 « Accompagnement collectif et sécurisation de la cession-reprise (TPE, PME) et de la création d'entreprise ». Le porteur de projet fait partie des bénéficiaires éligibles, s'agissant d'une chambre consulaire qui répond par ailleurs au critère de sélection au regard de son expérience en matière d'accompagnement à la transmission reprise d'entreprise. L'opération répond aux critères d'éligibilité puisqu'elle vise à accompagner la transmission reprise d'entreprise en animant un réseau de conseillers qualifiés, à même d'accélérer l'accompagnement à la transmission-cession d'entreprise. L'effet levier attendu est important (888 836,50 € de montant UE soit 60,00 % du CTE) et contribue à l'atteinte des objectifs du PO notamment via l'indicateur RCO04 « Entreprises bénéficiant d'un soutien non financier » dont la valeur prévisionnelle de l'opération est 400. |
| 00023733 | Favorable | La mission de la PTRE Grand Chambord, est reconnue d'intérêt général et s'inscrit complètement dans les objectifs du Programme opérationnel, objectif spécifique 2.1 « Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre » et plus spécifiquement à l'action 15 « Soutien aux actions d'accompagnement, d'animation, et d'ingénierie en faveur de l'efficacité et de la sobriété énergétique. L'opération a pour objectif de développer la rénovation énergétique performante de l'habitat dans un contexte de montée importante du coût de l'énergie et de volonté de diminuer les consommations énergétiques des logements et participe notamment à la diminution des passoires énergétiques. Le parc de logements anciens comprend des disparités entre les 2 territoires. Sur la Beauce Val de Loire 45 % des résidences principales datent d'avant 1946 (37% sur Grand Chambord), 37% datent d'entre 1946 et 1990 (45% sur Grand Chambord). La PTRE propose des conseils techniques, réglementaires et financiers personnalisés, neutres et gratuits, délivrés, éventuellement à domicile pour plus de pertinence sur les préconisations de travaux de rénovation énergétique.<br>L'indicateur de réalisation : SO02 (Nombre de structures bénéficiant d'un soutien pour l'accompagnement et l'animation sur l'efficacité énergétique) est de 1 sur 37 soit 2,70 de la cible 2029. Le montant FEDER mobilisé représente 1,98 % du montant UE de l'action 15, l'impact est avéré et le projet est réputé avoir un effet suffisant. |
| 00017863 | Favorable | Avis favorable pour cette opération portée par le Centre-Cher consistant en l'animation de son PAT, reconnu de niveau 2 par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, pour la période 2023-2026, répondant ainsi par ses actions et ses objectifs au Programme FEDER-FSE+ 2021-2027, mais aussi aux critères énoncés sous l'action 43 « Encourager les démarches territoriales intégrées de transition s'appuyant sur la participation citoyenne » du DOMO. Le porteur répond également aux critères d'éligibilité de cette même fiche. Cette opération mobilisant 3,41% de la maquette financière de l'action, elle est réputée avoir un effet levier suffisant, aussi bien en termes financier qu'en terme de performance. |
| 00042300 | Favorable | Avis favorable pour cette opération portée par le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux consistant en l'animation de son PAT, reconnu de niveau 2 par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, pour la période 2025-2027, répondant ainsi par ses actions et ses objectifs au Programme FEDER-FSE+ 2021-2027, mais aussi aux critères énoncés sous l'action 43 « Encourager les démarches territoriales intégrées de transition s'appuyant sur la participation citoyenne » du DOMO. Le porteur répond également aux critères d'éligibilité de cette même fiche. Cette opération mobilisant 2,47% de la maquette financière de l'action, elle est réputée avoir un effet levier suffisant, aussi bien en termes financier qu'en terme de performance. |
| 00023297 | Favorable | Avis favorable pour cette opération portée par le Conseil départemental de l'Eure-et-Loir consistant en la mise en place d'un système de chauffage par géothermie pour le collège Edouard Herriot de Lucé, répondant ainsi par ses actions et ses objectifs au Programme FEDER-FSE+ 2021-2027, mais aussi aux critères énoncés sous l'action 19 « Soutien à l'animation, à la connaissance, à l'observation, aux études et aux projets ENR » du DOMO. Le porteur répond également aux critères d'éligibilité de cette même fiche. Cette opération mobilisant 5,66 % de la maquette financière de l'action, elle est réputée avoir un effet levier suffisant, aussi bien en termes financier qu'en terme de performance. |
| _00019009 | Favorable | L'opération portée par le Conseil départemental du Cher, porteur de projet éligible à la fiche DOMO n°42 du PO FEDER-FSE+ 2021-2027, consiste en l'aménagement d'une portion de la Loire à vélo traversant le département du Cher, itinéraire structurant sur le territoire régional voire national. La portion en question répond au besoin de travaux d'amélioration, modifications de cheminement des véloroutes pionnières nécessitant des interventions afin d'améliorer les conditions de sécurité, de roulement et d'attrait de découverte touristique en phase avec les nouvelles attentes des clientèles du tourisme lent. Le projet présenté répond ainsi à la sous-mesure n°1 de la fiche action n°42 du DOMO « Poursuite et achèvement des itinéraires structurants ». À ce titre, le porteur de projet présente des frais d'ingénierie externe, des travaux neufs d'aménagement et de signalisation, ainsi que des travaux de rénovation lourde visant à améliorer les conditions de sécurité et de roulement. L'opération présentée par le Département du Cher assurera des retombées économiques et touristiques sur les secteurs concernés par le biais de la fréquentation d'ores et déjà démontrée sur la portion existante et des améliorations et sécurisations prévues. Celle-ci s'inscrit donc dans les stratégies régionales du SRADDET et du SRDEII, et les aménagements sont bien plus qualitatifs. L'itinéraire aménagé se situant sur la véloroute Loire à vélo, la continuité de l'axe cyclable est assurée. L'ensemble des communes concernées par la Loire à vélo pourront à la suite des aménagements faire la promotion de l'itinéraire Loire à Vélo qui sera mise en sécurité et valorisée par la signalétique. Une dynamique est établie entre le Comité d'itinéraire et l'ensemble des communes et des EPCI concernés. Ce Comité d'itinéraire a par ailleurs été associé à la démarche de sécurisation de la véloroute, ainsi que la Région Centre-Val de Loire dans un but de visibilité et de qualité de cette dernière. Une concertation préalable a également été menée avec l'ensemble des communes concernées par l'itinéraire notamment eu égard aux besoins de signalétique, de travaux d'entretien de peinture au sol. Certaines communes ont ainsi été associées à la mise en application de ces travaux, avec une concomitance d'aménagements par exemple sur le secteur de Saint-Satur ou accord de la ville de Bannay dans le but d'assurer une continuité de la véloroute. La subvention FEDER attribuée s'élève ainsi à 245 527, 14€ pour 39,71% du CTE présenté. L'opération permet de rénover/réaliser 75 km de véloroute sur le territoire. |
| _00032222 | Favorable | L'opération portée par le Conseil départemental du Loiret, porteur éligible à la fiche action n°42 du DOMO, vise à aménager un itinéraire cyclable sur l'axe du Canal d'Orléans inscrit au Schéma Régional des véloroutes dans le but de promouvoir et développer le tourisme à vélo sur le territoire local. L'idée est de rendre la pratique touristique du vélo attractive dans le but d'attirer une nouvelle clientèle pour un tourisme bas carbone. Le projet émarge à la sous-mesure n°1 « Poursuite et achèvement des itinéraires structurants » avec valorisation de travaux neufs d'aménagement et de signalisation des infrastructures cyclotouristiques, ainsi que les équipements et services connexes d'accueil de cyclistes (aires de repos, stationnements vélo, toilettes, bornes fontaines, bornes de recharge électrique…) de Chécy à Vitry-aux-Loges, passant par 5 communes. L'aménagement cyclable présenté permet de développer le tourisme local et l'économie locale par le biais de l'augmentation touristique prévue sur cet axe plus attractif. Les travaux présentés permettent en effet de fournir un équipement cyclotouristique large, sécurisé et équipés de services complets : aires de repos, bornes fontaines et de rechargement, toilettes… La portion d'aménagements présentée s'inscrit dans l'itinéraire du Canal d'Orléans et permet d'offrir une boucle de 300 kilomètres sur le Département du Loiret. Les échanges ont été nombreux entre les différents acteurs concernés par la mise en place de l'itinéraire cyclable, au fil de l'avancement du projet et particulièrement avec les communes : l'ensemble des partenaires (communes, communautés de communes, partenaires associatifs du domaine de la pêche, randonnée et cyclotourisme) ont été concertés à travers plusieurs réunions annuelles qui ont eu lieu pour en présenter l'avancement. L'ensemble de ces acteurs, et le grand public, ont pu découvrir le projet donner un avis sur ce dernier au moment d'une enquête publique qui s'est déroulée en octobre 2021. Lors des phases d'étude, l'ensemble des communes ainsi que les partenaires associatifs et les usagers ont été associés via la tenue de comité de pilotage ou lors de réunions d'informations. Une étape importante a eu lieu en décembre 2019 afin de valider avec les communes les emplacements des aires de repos qui allaient être aménagées le long de la véloroute ainsi que le contenu des services installés (aire secondaire et aire principale). Sur la tranche 2, trois aires de repos ont été réalisées sur les communes de Donnery (aire secondaire), Fay-aux-Loges (aire principale) et Vitry-aux-Loges (aire secondaire). L'implication des communes est forte puisqu'une fois l'aménagement des aires terminé par le Département, les communes assurent l'entretien et la gestion de l'aire de repos (via une convention signée entre les deux parties). Les communes s'investissent également pour améliorer l'accès à la véloroute et favoriser les déplacements doux et l'animation au bord de la véloroute à l'instar de la commune de Fay-aux-Loges à l'initiative de plusieurs actions :<br>- Eclairage d'une partie de la véloroute dans la partie centre-bourg ;<br>- Aménagement d'un sentier biodiversité dans un bois communal dont l'accès se fait à partir de la véloroute ;<br>- Création d'un cheminement permettant de faire se rejoindre un chemin de randonnée et la véloroute dans le hameau de Nestin.<br>Les communes s'approprient l'aménagement au fur et à mesure des travaux et feront en sorte de le faire vivre afin d'attirer les usagers de la véloroute pour dynamiser leur centre-bourg et les commerces. A l'échelle départementale, Tourisme Loiret fait la promotion de l'itinéraire dans son ensemble sur son site internet : https://pro-tourismeloiret.com/tourisme-loiret-pro/les-grands-projets/canal-dorleans-une-nouvelle-veloroute-amenagee-sur-78km/ - https://www.tourismeloiret.com/fr/le-canal-dorleans-une-nouvelle-veloroute-amenagee-par-le-departement. Le Département du Loiret a quant à lui lancé des appels à projets pour faire revivre des anciennes maisons éclusières ou des sites anciennement inanimés. Ainsi, sur la commune de Fay aux Loges, le département du Loiret a retenu un porteur de projet souhaitant installer des écolodges sur le terrain de l'ancien camping, le long de la véloroute. L'ouverture de ces habitats insolites est prévue pour la saison 2025. Enfin, le projet contribue aux objectifs de 1ère région française de tourisme à vélo, conformément aux objectifs d'augmentation de la part modale du vélo dans les déplacements du SRADDET et du SRDEII visant à faire du tourisme un générateur d'économie et un facteur du développement du territoire. Une subvention de 2 500 000 € représentant 56, 82 % de l'assiette éligible du projet est ainsi attribuée sur cette opération, permettant de financer l'aménagement de 20 kilomètres de véloroutes. |
| "00023432 | Favorable | L'opération de l'entreprise SOCIETE FIGAROL reçoit un avis favorable car elle contribue pleinement aux objectifs d'accroissement de la productivité de l'entreprise et de sa compétitivité ainsi que vient promouvoir l'action 8 du DOMO du PO FEDER-FSE+ Centre-Val de Loire. En effet, le programme permettant de renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME, y compris par des investissements productifs ayant un impact environnemental, répond aux objectifs de l'OS 1.3 conformément à la fiche action 8 du DOMO.L'acquisition du matériel permet en effet de développer l'activité de l'entreprise et d'optimiser sa productivité. |
| 20108 | Favorable | Les objectifs présentés de l'opération sont cohérents avec les dispositions du PO et DOMO, à savoir le renforcement des capacités de production de l'entreprise, l'industrialisation des innovations, la diversification des productions, l'adaptation aux mutations industrielles. L'investissement dans une nouvelle machine d'impression permet à l'entreprise d'augmenter et diversifier ses productions, tout en accompagnant la société dans l'innovation de ses outils. le porteur est une TPE/PME éligible au regard du DOMO. Au regard des différents critères de sélection de la fiche DOMO, l'opération est éligible puisqu'elle s'inscrit dans chacun de ces critères. |
| 19593 | Favorable | Les objectifs présentés sur l'opération "Acquisition d'une machine de découpe laser, d'un générateur d'azote, de compresseurs et d'un banc de raboutage" sont cohérents avec les dispositions du PO et DOMO, à savoir le renforcement des capacités de production de l'entreprise, l'industrialisation des innovations, la diversification des productions, l'adaptation aux mutations industrielles. S'agissant des investissements liés à l'achat d'un Laser fibre 12kW avec chargeur, de générateurs d'azote et compresseurs et d'un banc de Soudure permettant à l'entreprise d'augmenter et diversifier ses productions tout en accompagnant la structure dans l'innovation de ses outils. Le porteur est une TPE/PME éligible au regard du DOMO. Au regard des différents critères de sélection de la fiche DOMO l'opération est éligible du fait qu'elle s'inscrit dans chacun de ces critères.<br><br>Par ailleurs, l'opération portée par l'ASP TECHNOLOGIES est localisée sur la commune de Saint Paterne Racan (37730 Indre-et-Loire, Centre-Val de Loire) et contribue aux indicateurs de performance suivants : RCO01, RCR01, RCO02, RCR02 et RCR19 qui sont en lien avec les objectifs spécifiques fixés dans les règlements spécifiques aux fonds qui ont été retenus pour le programme. |

Avis des tiers experts

| N° PDA | Dénomination du tiers – Nom du tiers | Avis | Motivation | Dénomination du tiers – Nom du tiers | Avis | Motivation | Dénomination du tiers – Nom du tiers | Avis | Motivation |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 00034723 | DETE - GUYONNET C.<br>Avis reçu le 02/10/24 | Favorable | Avis favorable pour ce projet qui valorise notamment la production d'énergie par une installation solaire thermique. | | | | | | |
| 00037610 | ADAPT- B. CHAPUIS<br>Avis demandé le 24/09/24 | Favorable | Pas de retour, l'avis est considéré comme favorable. | DESRTT - I. COUDERT<br>Avis demandé le 24/09/24<br><br>DE - A.G. DELBOIS<br>Avis reçu le 30/09/24 | Favorable | Pas de retour de la DESRTT, l'avis est considéré comme favorable.<br><br>Avis de la DE : Dans le cadre du SRDEII 2022-2030 et de la SNR 2022-2028, la Région souhaite renforcer la compétitivité des entreprises régionales, leur capacité à créer de l'activité et des emplois sur le territoire. L'un des leviers pour gagner en compétitivité et être attractive est, pour une entreprise, de se moderniser. Or, la modernisation des entreprises régionales ne pourra se faire sans allier transformation numérique et enjeux de la transition écologique et énergétique, tout en maintenant l'humain au cœur des préoccupations des entreprises. Pour cela, la mesure 33 du SRDEII et l'objectif 1 de la SRN ambitionnent de les accompagner à se moderniser et à se transformer grâce au numérique – et ce, en répondant les enjeux de cybersécurité. L'opération ici présentée contribuera à la concrétisation de ces mesures auprès notamment des entreprises de l'industrie cosmétique et de l'industrie agroalimentaire. Ces entreprises pourront alors mobiliser pour poursuivre la mise en œuvre de leur transformation numérique, le dispositif dédié mis en place par la Direction de l'Economie. C'est pourquoi la Direction de l'Economie émet un avis favorable pour le soutien de cette opération. | DRARI - S. CORDIER<br>Avis reçu le 04/10/24<br><br>DREETS - D. MOREAU<br>Avis reçu le 02/10/24 | Favorable | Avis favorable de la DRARI.<br><br>Avis de la DREETS : Nous n'avons pas d'observation particulière sur ce dossier et émettons en conséquence un avis favorable |
| 00038293 | DE - M-F COURTOT DARTIGUES<br>Avis reçu le 23/09/24 | Favorable | Avis favorable. | | | | | | |
| 00023733 | DETE - Loup BRESSON<br>avis du 18/09/24 | Favorable | Depuis le 1er septembre 2020, la maison de l'Habitat Grand Chambord Beauce-Val de Loire est le guichet rénovation sur le territoire des CC du Grand Chambord et Beauce-Val de Loire (entente porté juridiquement par Grand Chambord). Elle met en place des actions d'informations, de conseil à destination des particuliers, et des actions de mobilisation de l'écosystème local (artisans, notaires, maisons France service, conseillers bancaires), afin de faciliter la mise en place de rénovations globales et performantes. Elle propose une ingénierie technique et financière au service de la sobriété des consommations énergétiques. La maison de l'Habitat fait partie du service public de la rénovation Energétique piloté par la région. Le montant du SARE en co-financement correspond. Son action favorise le développement local, en permettant à travers la réhabilitation du bâti renforcer l'attractivité de la collectivité et de diminuer les charges énergétiques. Elle apporte son expertise à travers des conseils gratuits et neutres portant sur les aspects juridiques, techniques, sociaux et financiers de la rénovation de l'habitat et participe à la diminution de la précarité sur son territoire. Elle constitue un maillon essentiel pour la diminution des gaz à effet de serre en dynamisant le marché local de l'emploi grâce à son incitation à la réalisation de travaux. Je donne mon avis favorable pour le financement FEDER à destination de la PTRE Grand-Chambord Beauce Val de Loire sur l'action 15 du programme « Soutien aux actions d'accompagnements, d'animation et d'ingénierie en faveur de l'efficacité et la sobriété énergétique ». | | | | | | |
| 00017863 | Marie CANDELLE<br>-<br>MRCVL 18<br><br>Avis reçu le 24/09/2024 | Favorable | L'avis est favorable, le PETR Centre-Cher est dynamique sur le territoire car ils organisent régulièrement des réunions « points d'étapes /échanges » avec les partenaires et les territoires. Autre exemple, ils ont créé, en partenariat avec le lycée agricole de Bourges, du lycée Jacques Cœur (pôle restauration) et une diététicienne des livrets de recettes à destination des étudiants. Ils ont récemment obtenu le niveau 2 du PAT qui est défini par le fait qu'ils : « valorisent et donnent de la visibilité aux projets opérationnels qui mettent en œuvre un plan d'actions effectives sur leur territoire, piloté par une instance de gouvernance établie ». | | | | | | |
| 00042300 | Tiffanie ROUSSEAU<br>-<br>MRCVL 41<br><br>Avis reçu le 26/09/2024 | Favorable | Accord sur le soutien du projet avec le resserrement sur le poste d'animation et de coordination globale du programme.<br>Projet alimentaire territorial le plus avancé de la Région avec un déploiement transversal du plan d'actions et la consolidation de partenariats pour assurer l'implication élargie des acteurs du territoire et assoir la pérennité de la démarche. Période de consolidation importante pour réussir ce déploiement et qui justifie le financement du poste. Territoire observé au niveau régional et national avec enjeu de REX et d'entrainement. Enfin, sujet systématiquement abordé dans les espaces de gouvernance politique démontrant l'implication des élus au-delà du seul portage technique des actions.<br>Le CRST pourrait venir en soutien de l'ingénierie plus thématique autour de la restauration collective, initialement présentée dans la demande FEDER. | | | | | | |
| 00023297 | Claire GUYONNET<br>-<br>DETE<br><br>Avis reçu le 27/09/2024 | Favorable | Avis favorable pour la DETE. | | | | | | |
| _00019009 | Laurent SAVIGNAC - Direction du tourisme | Favorable | Demande d'avis restée sans réponse, considérée comme favorable. | | | | | | |
| _00032222 | Laurent SAVIGNAC - Direction du tourisme | Favorable | Demande d'avis restée sans réponse, l'avis est considéré comme favorable; | | | | | | |
| "00023432 | Sandrine JANVIER<br>MRCVL 37<br>le 23/09/2024 | Favorable | Je suis ravie de voir que le dossier FIGAROL a reçu un avis favorable suite à votre instruction.<br>Je partage votre avis en tout point compte tenu de la qualité de cette entreprise dans sa démarche RSE (salarial et environnementale), dans sa structure financière et dans sa gestion du développement.<br><br>J'émets donc un avis très favorable sur cette demande | | | | | | |
| 20108 | Isabelle TURPIN<br>MRCVL 18<br>27/09/2024 | Favorable | AVIS FAVORALBLE a l'octroi d'une subvention dans le cadre d'un dossier FEDER d'un montant de 101 800 €.<br>L'entreprise YENA EUROPE installée depuis 25 ans réalise de l'usinage en tant que développeur de logiciels de FAO et distribue des machines-outils pour l'industrie et les prothésistes dentaires, l'entreprise a acquis une expertise dans la fabrication et le suivi de la qualité. Face un recul de ses marchés de distribution, elle souhaite compléter son activité en proposant directement auprès de clients prothésistes des prestations de fabrication de prothèses par fusion laser. Dans cet objectif elle créée un centre de production et procède à l'acquisition d'une imprimante 3D, d'un équipement d'usinage 4 axes ainsi que d'un four et compresseur ; L'investissement en matériels porte sur la création d'un centre de production par impression 3D de métal, pour la fabrication de prothèses à destination des laboratoires dentaires. Cet équipement doit permettre à l'entreprise de fournir à ses clients prothésistes une prestation complémentaire, à forte valeur ajoutée, et de capter de nouveaux marchés.<br>Dans le cadre de ce projet, elle met également en œuvre de nouveaux procédés d'automatisation du procédé d'usinage des pièces issues d'une fabrication 3D, lui permettant une meilleure qualité et des gains de productivité. L'opération doit conduire à la création de 2 emplois, et la réalisation sur l'exercice comptable 2023-2024 d'un chiffre d'affaires de supplémentaire de 354 K€. Ces nouveaux investissements sont indispensables à la survie de l'entreprise et à sa capacité de se développer, elle exerce sur un marché concurrentiel notamment avec les pays de l'Europe de l'Est et doit impérativement proposer des produits à plus forte valeur ajouté en changeant son process de fabrication, réduction du cout de fabrication (suppression d'une étape avec un moule en plâtre) et réduction de la matière première, notamment de 90 % du chrome cobalt, matière couteuse et nocive. L'entreprise cumule des résultats négatifs sur les deux derniers exercices ainsi qu'une capacité d'autofinancement négative, néanmoins sur l'exercice 2023-2024 l'entreprise à une forte reprise de l'activité +128 % et clôture avec un résultat positif très encourageant sur les années à venir. L'entreprise qui a un taux d'endettement faible a mobilisé un concours bancaire pour son projet. | | | | | | |
| 19593 | Sandrine JANVIER<br>MRCVL 37<br>le 1/10/2024 | Favorable | Je suis ravie de voir que la société ASP Technologies est présentée au prochain comité avec un avis favorable et un montant d'aide supérieur à l'initial.<br>Mon avis est favorable compte tenu de l'implication forte de cette belle entreprise bien gérée, se modernisant et tenant compte du développement durable en choisissant d'économiser son énergie et de limiter ses déchets.<br>Elle est très ancrée localement dans un territoire rural et fédère autour d'elle des sous-traitants et des entreprises similaires. Un petit pôle de tôliers chaudronniers se monte petit à petit sur ce territoire.<br>Enfin, la machine est déjà arrivée et je l'ai vu ; elle est impressionnante tant par la taille que par la technologie donc les fonds seront bien utilisés;<br>Un cahier des charges respecté pour un bel investissement. | | | | | | |

Informations budgétaires, coût total éligible et financements proposés

| N° PDA | Section | Imputation | Coût total éligible – Montant | HT/TTC | Union européenne – FEDER – Montant | % | FSE+ – Montant | % | Région CVL – Montant | % | Autres régions – Montant | % | Etat – Montant | % | AELB – Montant | % | Département – Montant | % | Commune – Montant | % | EPCI – Montant | % | Autres publics – Montant | % | Autofinancement public – Montant | % | Fonds privés – Montant | % | Autofinancement privé – Montant | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 00034723 | Investissement | 9005-052-2045-21952-081 | 435 313,81 € | HT | 208 950,00 € | 48,00% | | | | | | | 73500 | 16,88% | | | | | | | | | | | | | | | 152 863,81 € | 35,12% |
| 00037610 | Fonctionnement | 9305-052-65748-21906-081 | 1 937 783,11 € | TTC | 968 891,55 € | 50,00% | | | | | | | | | | | | | | | | | 968 891,56 € | 50,00% | | | | | | |
| 00038293 | Fonctionnement | 9305-052-657363-21910-081 | 1 481 394,17 | HT | 888 836,50 € | 60,00% | | | 209 988,00 € | 14,18% | | | | | | | | | | | | | | | 382 569,67 € | 25,82% | | | | |
| 00023733 | Fonctionnement | 9305.052.657348.21915 | 330 752,97 € | TTC | 198 451,78 € | 60,00% | | | 56 676 | 17,14% | | | | | | | | | | | | | | | 75 625,97 | 22,86% | | | | |
| 00017863 | Fonctionnement | Pas d'imputation en fonctionnement | 204 400,00 € | TTC | 102 200,00 € | 50,00% | | | 54 661,81 € | 26,74% | | | | | | | | | | | | | | | 47 538,19 € | 23,26% | | | | |
| 00042300 | Fonctionnement | Pas d'imputation en fonctionnement | 148 422,45 € | TTC | 74 211,23 € | 50,00% | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 74 211,23 € | 50,00% | | | | |
| 00023297 | Investissement | 9005-052-2045-21952-081 | 1 650 124,44 € | HT | 990 074,66 € | 60,00% | | | | | | | 412 530,97 € | 25,00% | | | | | | | | | 176 000,00 € | 10,67% | 71 515,81 € | 4,33% | | | | |
| _00019009 | Investissement | 9005-052-2045-21946-081 | 618 310,18 € | HT | 245 527,14 € | 39,71% | | | 216 865,00 € | 35,07% | | | | | | | | | | | | | 32 256,00 € | 5,22% | 123 662,04 € | 20,00% | | | | |
| _00032222 | Investissement | 9005-052-2045-21946-081 | 4 400 142,90 € | HT | 2 500 000,00 € | 56,82% | | | 880 028,58 € | 20,00% | | | | | | | | | | | | | | | 1 020 114,32 € | 23,18% | | | | |
| "00023432 | Investissement | 9005-052-2045-21907-081 | 354 372,13 € | HT | 177 186,07 € | 50,00% | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 177 186,07 € | 50,00% |
| 20108 | Investissement | 9005-052-2045-21907-081 | 203 600,20 € | HT | 101 800,10 € | 50,00% | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 101 800,10 € | |
| 19593 | Investissement | 9005-052-2045-21907-081 | 407 848,00 € | HT | 203 924,00 € | 50,00% | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 203 924,00 € | |

| N° PDA | Indicateurs du cadre de performance – Réalisation | Résultat | Descriptif de l'opération |
|---|---|---|---|
| 00034723 | RCO22: 1,121 | RCR29: 3,4<br>RCR31: 205,5<br>RCR32: 0,03 | Le Groupement Foncier Rural Eugène Daubeck porteur du projet est propriétaire du Domaine du Bois Landry.<br>Ce domaine est situé à Champrond en Gatine (28240).<br>Cette structure fut créée le 1er janvier 2000.<br>Le Domaine du Bois Landry est une des plus grandes forêts privées du Perche Eurélien (1200 hectares).<br>Aujourd'hui 7 salariés y travaillent au quotidien dans le but de la valoriser et de la pérenniser. Les activités sont variées :<br>- formation professionnelle notamment sur l'équilibre forêt/ gibier et la sylviculture<br>- suivi de la biodiversité par indicateurs sur faune et flore<br>- accueil touristique dans 15 cabanes dans les arbres. Les clients sont majoritairement des citadins à qui l'on explique qu'il est possible d'exploiter la forêt durablement sans impacter négativement la biodiversité<br>- production et commercialisation de bois d'œuvre, de bois de chauffage, de miel….<br>Le GFRE Daubeck a comme projet de développer dès 2023 l'accueil (public privé type gîte, professionnels lors des formations) dans une maison à transformer en gîte, actuellement chauffé par des convecteurs électriques. L'eau chaude sanitaire est produite avec des chauffe-eaux consommant du propane et la piscine intérieure monte en température avec une résistance électrique. Deux autres bâtiments situés à moins de 100m sont chauffés avec du fioul pour l'un et avec un plancher chauffant électrique pour l'autre. L'objectif est d'enlever les productions d'énergie fossiles et de valoriser de la ressource locale issue des forêts gérées durablement en propre. L'opération consiste en l'installation d'une chaufferie biomasse et de solaire thermique pour le chauffage et de l'eau chaude sanitaire des trois bâtiments du hameau. Le rayonnement de l'opération est régional. |
| 00037610 | RCO14: 15<br>SO01: 10 | RCR11 : non pertinent | Le Loire Valley Data Hub est une opération collaborative portée par DEV'UP qui vise à accompagner les entreprises et les collectivités du Centre-Val de Loire dans leurs projets de transformation et d'innovation numérique visant notamment à collecter, sécuriser, valoriser les données par l'utilisation des technologies clés, des compétences et des infrastructures numériques avancées.<br>Ce projet est composé de 7 partenaires régionaux : DEV'UP, Cosmetic Valley, DREAM, Agreentech Valley, GIP RECIA, CEFIM et Orléans Technopole Développement.<br>Ce projet cofinancé par Digital Europe est co-financé par les fonds FEDER dans un principe de synergie des fonds.<br>Le rayonnement de l'opération est de manière directe régional mais du fait de son inclusion dans un réseau européen d'EDIH, le rayonnement sera international. |
| 00038293 | RCO01: 400<br>RCO04: 400<br>RCO05: non pertinent | RCR17: non pertinent | La CCI Région Centre-Val de Loire porte le programme Transmission Reprise qui a pour objectif la sensibilisation et l'accompagnement individuel des cédants et des repreneurs d'entreprise de la région Centre-Val de Loire ainsi que leur mise en relation.<br>La transmission d'entreprise reste un processus complexe qui nécessite une attention soutenue et une collaboration étroite entre les différents acteurs économiques et institutionnels pour assurer la pérennité des entreprises, la préservation de l'emploi et l'attractivité de notre territoire.<br>En 2023, le réseau des CCI Centre-Val de Loire a accompagné près de 260 cédants et 250 repreneurs dans leur projet de cession/reprise d'entreprise aboutissant à plus de 60 reprises.<br>C'est dans ce contexte que le réseau affirme sa volonté de poursuivre son programme d'accompagnement individuel à la transmission reprise d'entreprises.<br>Le rayonnement de l'opération est régional. |
| 00023733 | SO02 : 1 | Neant | Une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) est un dispositif ancré sur un territoire donné qui propose une mission de service public de proximité dédié aux ménages qui souhaitent rénover d'un point de vue énergétique leur logement.<br>Les Communautés de communes du Grand Chambord (CCGC) et de Beauce Val de Loire (CCBVL) ont identifié des enjeux communs en matière d'habitat, elles souhaitent relancer et dynamiser l'attractivité de leur territoire et en particulier les centre-bourgs par la valorisation de son patrimoine bâti ou à venir.<br>Pour cette raison, les deux Communautés de communes ont créé en 2020, la Maison de l'Habitat Grand Chambord Beauce Val de Loire comprenant une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) à l'échelle des deux territoires ainsi que deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).<br>Le projet est porté par la Communauté de communes de Grand Chambord pour le compte des deux communautés de communes. L'objectif principal est de proposer un guichet unique aux habitants ou futurs habitants du territoire pour toutes leurs questions relatives à l'habitat. Il s'agit d'accompagner les ménages dans la rénovation de leur logement.<br>En tant que guichet unique, la PTRE propose un accompagnement global et personnalisé, neutre et gratuit, pour rénover son habitation et la rendre énergétiquement plus efficiente. Ce service proposera des conseils techniques, réglementaires et financiers personnalisés, neutres et gratuits, délivrés, éventuellement à domicile pour plus de pertinence sur les préconisations de travaux à effectuer.<br>Le projet se déroulera sur 3 ans dans le département de Loir-et-Cher plus spécifiquement sur le territoire des deux communautés de communes. |
| 00017863 | RCO74 : 195 000<br>RCO76 : 1<br>RCO80 : 1 | | Le PETR Centre-Cher s'est engagé depuis 2019 dans la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur son territoire, couvrant la communauté d'agglomération Bourges Plus et les communautés de communes Cœur de Berry ; Fercher ; La Septaine ; Terres du Haut Berry et Vierzon Sologne Berry. Ce PAT bénéficie, depuis 2021, d'une reconnaissance de niveau 1 délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et identifie 25 actions réparties en 4 axes : Favoriser une alimentation saine locale et durable, accessible à tous ; Développer le potentiel nourricier du territoire ; Développer et structurer l'offre alimentaire locale ; Coopérer, coordonner et animer le PAT. La période 2023 – 2026 sera marquée par la finalisation du Plan d'action, et notamment la mise en place de deux actions phares : Valorisation des métiers de l'agriculture et de l'alimentation ; Sensibilisation à l'alimentation durable auprès des jeunes (16-25 ans). Ces actions renforceront l'ancrage territorial et opérationnel du PAT. |
| 00042300 | RCO74 : 146363<br>RCO76 : 1<br>RCO80 : 1 | | Le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux s'est engagé depuis 2018 dans la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur son territoire, couvrant la Communauté d'agglomération de Blois (Agglopolys) et les communautés de communes Grand Chambord et Beauce Val de Loire. Ce PAT bénéficie, depuis 2021, d'une reconnaissance de niveau 2 délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et identifie 52 actions réparties en 5 grands enjeux : maintenir une diversité agricole garante d'une richesse paysagère ; développer une filière alimentaire locale pourvoyeuse d'emploi ; accompagner la transition alimentaire vers un modèle plus durable ; sensibiliser et rendre accessible une alimentation saine et locale auprès de tous les publics ; mettre en valeur le terroir du Val de Loire pour développer l'image du territoire. Il s'appuie sur un Conseil Local de l'Alimentation, réunissant au sein de 9 collèges environ 200 membres représentant les élus, les filières agricoles, la transformation, la distribution, les consommateurs, le social et la santé, l'environnement, le tourisme et les institutions ou réseaux de PAT. La période 2025 – 2027 sera notamment marquée par un accompagnement plus spécifique sur le volet relatif à la qualité des approvisionnements de la restauration collective suite à l'entrée en vigueur des lois EGAlim et Climat et Résilience. |
| 00023297 | RCO22 : 0,26 | RCR29 : 8,4<br>RCR31 : 176<br>RCR32 : 0,03 | Le conseil départemental d'Eure-et-Loir s'est engagé dans une démarche d'efficacité énergétique des collèges du département, avec notamment la mise en place d'une solution de géothermie lorsque les sites le permettent. C'est le cas du collège Herriot à Lucé, avec la mise en place de deux pompes à chaleur alimentées par une géothermie sur sondes verticales. La solution de géothermie sur sondes envisagée doit permettre de couvrir 100% des besoins en chaleur de ce bâtiment de 5 600 m² et de produire 176 MWh/an d'énergie ENR. Seront également réalisés des travaux d'efficacité énergétique sur l'enveloppe des bâtiments. Le programme de travaux doit permettre une réduction de 52 % des besoins énergétiques et de respecter le décret tertiaire. |
| _00019009 | SO12 : 75 | | La Loire à vélo, itinéraire cyclable de près de 900 km, répondent aux attentes d'une société de plus en plus urbaine en quête d'évasion, de rencontres et d'authenticité, avec des exigences de services et de qualité. La montée progressive d'une conscience écologique marquée par une demande de lieux touristiques au plus près du domicile a été amplifiée par la crise sanitaire qui impacte les comportements des touristes. Le nombre de passages sur La Loire à vélo a ainsi augmenté de 13% par rapport à la même période l'année précédente et représente près de 24 000 passages de vélo.<br>Il s'agit donc de conserver le niveau de qualité des infrastructures cyclables en site propre à un niveau de confort, de visibilité et de sécurité optimum pour les cyclotouristes. Des travaux de remise à niveau sont par conséquent à ce titre nécessaires.<br>Le Conseil départemental du Cher présente la modification du tracé existant passant par le centre bourg de Bannay afin de ne plus imposer la déviation par le centre bourg et garantir la continuité de la voie de façon sécurisée. |
| _00032222 | SO12 : 20 | | La véloroute du Canal d'Orléans étant un axe structurant identifié Schéma cyclable du Département du Loiret, ce dernier poursuit des investissements participant au développement du tourisme à faible impact environnemental afin de créer une boucle cyclable complète au sein du territoire départemental de plus de 300 kilomètres et proposer une offre touristique en cohérence.<br>Le but est de mettre en valeur le Canal d'Orléans en tant que composante majeure de l'identité locale, avec le développement d'une nouvelle clientèle pour les commerces locaux.<br>La présente opération vise la deuxième tranche des aménagements, compris entre le pont Auger à Chécy et l'écluse de Vitry-aux-Loges traversant 5 communes sur 20 kilomètres d'itinéraire : Chécy, Mardié, Donnery, Fay-aux-Loges et Vitry-aux-Loges. |
| "00023432 | RCO01: 1<br>RCO02: 0<br>RCO02:177186,07 | RCR01: 2<br>RCR19: 1 | La SOCIETE FIGAROL est une petite entreprise située à Saint pierre des corps dans l'Indre-et-Loire spécialisé dans l'impression numérique grand et très grand format jusqu'à 5 mètres de largeur dans deux technologies l'impression UV et la sublimation qui est une technique d'impression réalisé à partir d'encre aqueuse inodore et respectueuse de l'environnement. Cette entreprise poursuit son développement pour lui permettre d'atteindre de nouveau marché, l'achat d'une nouvelle imprimante plus productive et plus qualitative est nécessaire. L'entreprise souhaite investir dans une nouvelle imprimante plus écologique et plus économique. |
| 20108 | RCO01 : 1<br>RCO02 : 0 | RCR01 : 2<br>RCR02 : 101800,10<br>RC19 : 1 | Le porteur de projet YENA EUROPE à travers son opération a pour objectif la création d'un centre de production permettant l'impression 3D de métal pour la fabrication de prothèses à destination des laboratoires dentaires au sein de l'entreprise YENA EUROPE.<br>YENA, créée en 2013 a développé son activité dans les domaines de la distribution de machines d'usinage pour l'industrie et les prothésistes, et de la prestation d'usinage. Elle souhaite, face un recul de ses marchés de distribution compléter son activité en proposant directement auprès de clients prothésistes des prestations de fabrication de prothèses par fusion laser. Dans cet objectif elle créée un centre de production et procède à l'acquisition d'une imprimante 3D, d'un équipement d'usinage 4 axes ainsi que d'un four et compresseur.<br>Cet équipement doit permettre à l'entreprise de fournir à ses clients prothésistes une prestation complémentaire, à forte valeur ajoutée, et de capter de nouveaux marchés.<br>Dans le cadre de ce projet, elle met également en œuvre de nouveaux procédés d'automatisation du procédé d'usinage des pièces issues d'une fabrication 3D, lui permettant une meilleure qualité et des gains de productivité.<br>L'opération doit conduire à la création de 2 emplois, et la réalisation sur l'exercice comptable 2023-2024 d'un chiffre d'affaires de 354 250 €.<br>Au-delà de cette échéance, l'entreprise ambitionne l'acquisition de 10 nouvelles machines (investissement d'environ 1 300 000 € sur trois ans), et la création de 20 à 25 emplois.<br>L'opération se localise sur la commune de VIERZON (18110 Cher, Centre-Val de Loire). S'agissant d'un investissement à visée industrielle et commerciale, la portée des productions de la structure est nationale |
| 19593 | RCO01 : 1<br>RCO02 : 0 | RCR01 : 1<br>RCR02 : 203 924<br>RCR19 : 1 | Les objectifs présentés sur l'opération "Acquisition d'une machine de découpe laser, d'un générateur d'azote, de compresseurs et d'un banc de raboutage" sont cohérents avec les dispositions du PO et DOMO, à savoir le renforcement des capacités de production de l'entreprise, l'industrialisation des innovations, la diversification des productions, l'adaptation aux mutations industrielles. S'agissant des investissements liés à l'achat d'un Laser fibre 12kW avec chargeur, de générateurs d'azote et compresseurs et d'un banc de Soudure permettant à l'entreprise d'augmenter et diversifier ses productions tout en accompagnant la structure dans l'innovation de ses outils. Le porteur est une TPE/PME éligible au regard du DOMO. Au regard des différents critères de sélection de la fiche DOMO l'opération est éligible du fait qu'elle s'inscrit dans chacun de ces critères.<br><br>Par ailleurs, l'opération portée par l'ASP TECHNOLOGIES est localisée sur la commune de Saint Paterne Racan (37730 Indre-et-Loire, Centre-Val de Loire) et contribue aux indicateurs de performance suivants : RCO01, RCR01, RCO02, RCR02 et RCR19 qui sont en lien avec les objectifs spécifiques fixés dans les règlements spécifiques aux fonds qui ont été retenus pour le programme.<br><br>Conformément au PO et au DOMO de la Région Centre-Val-de-Loire, l'opération est éligible pour un coût total éligible de 407 848,00 € HT. L'aide FEDER représente 203 924,00 € soit une intervention de 50%. |

| Objectif stratégique | Axe d'intervention | Objectif spécifique | Action DOMO | N° PDA | Porteur de projets | Libellé opération | Avis envisagé pour l'arrêté du Président | Avis du comité de programmation | Avis instructeur – Avis | Avis instructeur – Motivation |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente | 1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation | 1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs | 8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions | 16904 | DEMOUSSIS INDUSTRIE | Renforcement des capacités des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions - investissement concernant un centre de robot de pliage automatique ; robot et plieuse intégrée, robot GP 50 kg 6 axes numériques | Accepté | Favorable | Favorable | Le bénéficiaire et l'opération sont éligibles à la fiche action 8 du DOMO. L'opération s'inscrit en effet dans une démarche globale et cohérente de modernisation et de diversification de la production. La société souhaite maintenir sa croissance par l'acquisition de nouvelles machines afin de maintenir son service haut de gamme et de résister à la concurrence étrangère. La société doit constamment investir dans son appareil productif afin de produire une offre en adéquation avec sa proposition de valeur et souhaite ainsi robotiser son ilot de pliage de tôles. L'opération répond ainsi aux critères d'amélioration de son processus de production, d'augmentation de ses capacités de production, afin de pérenniser l'emploi, de répondre à de nouveaux marchés tout en ayant un impact positif sur l'empreinte écologique de l'entreprise |
| 1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente | 1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation | 1.3 - Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs | 8-Renforcement des capacités de production des entreprises, industrialisation des innovations et diversification des productions | 20614 | MECASTING COMECA | Développement des capacités d'usinage | Accepté | Favorable | Favorable | Les objectifs présentés de l'opération sont cohérents avec les dispositions du PO et DOMO, à savoir le renforcement des capacités de production de l'entreprise, l'industrialisation des innovations, la diversification des productions, l'adaptation aux mutations industrielles.<br>L'investissement dans plusieurs centres d'usinage permet à l'entreprise d'augmenter et diversifier ses productions tout en accompagnant la société dans l'innovation de ses outils.<br>Le porteur est une TPE/PME éligible au regard du DOMO. Au regard des différents critères de sélection de la fiche DOMO l'opération est éligible du fait qu'elle s'inscrit dans chacun de ces critères.<br>L'instructeur relève néanmoins que le porteur n'a pas été en mesure de présenter un argumentaire suffisamment détaillé et chiffré sur les perspectives d'évolution des marchés, du choix des fournisseurs, du chiffre d'affaires ou des coûts pour l'entreprise ; sans que cela n'altère la pertinence de l'opération et des investissements par rapport aux dispositions du PO et du DOMO.<br>L'aide accordée représenterai 20,20% du CTE (200 000€ sur 990 000€ HT éligible) ce qui en fait un levier financier important pour la réalisation de l'opération |
| 2 - Une Europe plus verte | 3 - Transition énergétique et écologique | 2.1 - Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre | 16-Soutien à des programmes de rénovation énergétique de logements performants et favorisant le recours à des matériaux biosourcés et des énergies renouvelables | 22473 | SA HLM FRANCE LOIRE | Réhabilitation thermique de 9 logements du Clos le Colombier à Vierzon | Accepté | Favorable | Favorable | Dans le cadre de l'élimination des passoires thermiques sur le territoire (Etiquette F et G), HLM France Loire a entamé une démarche de réhabilitation thermique de 9 logements du Clos le Colombier à Vierzon dont l'objectif est d'améliorer le confort des habitants et baisser la consommation énergétique des logements tout en limitant l'impact de l'augmentation de l'énergie. Par ailleurs, cette baisse de consommation énergétique vise le passage de la classe E à la classe C, soit un gain de 2 classes.<br>L'opération s'articule autour du plan stratégique de patrimoine de HLM France Loire préconisant un axe de rénovation énergétique de son parc immobilier sur les années 2021 à 2026 pour contribuer à une baisse des charges des locataires et un retrait des patrimoines de classe E, F et G, ainsi qu'une baisse de la consommation d'eau. Le projet est éligible à l'action 16 du DOMO "Soutien à des programmes de rénovation énergétique performante de logements et favorisant le recours à des matériaux biosourcés et des énergies renouvelables".<br>L'opération contribue à alimenter les indicateurs de performance : RCO18, RCO74, RCO75, RCR26 et RCR29 qui sont en lien avec les objectifs spécifiques fixés dans les règlements spécifiques aux fonds qui ont été retenus pour le programme. |
| 1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente | 1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation | 1.2 - Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics | 5-Acquisition, usages, sécurisation et exploitation des données | 00028044 | BERRY NUMERIQUE | Déploiement d'un réseau public mutualisé bas débit de type LoRa au service des collectivités et de la transition écologique | Accepté | Favorable | Favorable | Les objectifs de l'opération, ainsi que son calendrier de déploiement, sont parfaitement cohérents avec les objectifs du Programme opérationnel. Les critères de sélection sont conformes à ceux prévus au DOMO à la fois en termes de typologie de porteur éligible (collectivité territoriale), de coûts éligibles et de type d'opération.<br>Enfin, les objectifs de l'opération sont en parfaite cohérence avec ceux prévus par le programme opérationnel, notamment ceux relatifs aux projets numériques en faveur de la transition écologique et énergétique, ainsi que l'expérimentation de réseaux de capteurs innovants. |
| 1 - Une Europe plus compétitive et plus intelligente | 1 - Recherche,développement,innovation,compétitivité des entreprises et numérisation | 1.2 - Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics | 7-Transformation numérique des secteurs de l'économie et des services publics | 00021913 | GIP RECIA | Mise en œuvre 2023-2024 de e-Portfolio pour la communauté Enseignement supérieur de la Région Centre-Val de Loire en lien avec la démarche d'approche par compétences des établissements. | Accepté | Favorable | Favorable | Les objectifs de l'opération sont cohérents avec ceux de l'action 7 à savoir le déploiement d'un projet numérique à destination d'établissement d'enseignement supérieur. Le GIP est éligible au regard du DOMO.<br>Au regard des différents critères de sélection de la fiche DOMO l'opération est éligible du fait qu'elle s'inscrit dans ceux-ci.<br>L'aide accordée représenterai 60% du CTE (138 295,08€ sur 250 212,60€ TTC éligible), ce qui en fait un levier financier important pour la réalisation de l'opération qui s'inscrit dans une cohérence vis-à-vis des indicateurs prévus |
| 4 - Une Europe plus sociale et plus inclusive | 5 - Emploi,orientation,formation,économie sociale et solidaire | 4.1 - Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour les demandeurs d'emploi,les inactifs,les groupes défavorisés par la mise en oeuvre de garantie et la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale | 29-Promotion de l'économie sociale et solidaire | 14994 | URSCOP | Développement des Scop et des Scic en Région Centre Val-de-Loire | Accepté | Favorable | Favorable | Le projet de promotion de l'ESS porté par l'URSCOP est une opération pleinement éligible à l'action 29 de l'OS4 dédiée à la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire. A la fois en termes d'objectifs poursuivis et en tant que bénéficiaire éligible.<br>L'URSCOP répond également aux critères de sélection des projets puisque ses actions ont un rayonnement régional.<br>Par ailleurs, ce projet répond à l'objectif central de la fiche DOMO qui est de favoriser l'organisation d'un écosystème structuré, favorable à l'émergence, au développement et à la valorisation des projets de l'ESS. En effet, à travers son travail d'animation et de sensibilisation, l'URSCOP donne de la visibilité aux acteurs de l'ESS en Région Centre-Val de Loire et favorise la mise en réseau avec les autres acteurs du secteur.<br>Enfin, le montant FSE+ cofinancé constitue est véritable levier pour le déploiement de ce projet et respecte le pourcentage de participation maximum imposé par le DOMO : 60%. |
| 4 - Une Europe plus sociale et plus inclusive | 5 - Emploi,orientation,formation,économie sociale et solidaire | 4.1 - Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour les demandeurs d'emploi,les inactifs,les groupes défavorisés par la mise en oeuvre de garantie et la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale | 29-Promotion de l'économie sociale et solidaire | 14996 | URSCOP | Alter'Incub Centre Val de Loire | Accepté | Favorable | Favorable | Le projet Alter'Incub porté par l'URSCOP est une opération pleinement éligible à l'action 29 de l'OS4 dédiée à la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire. A la fois en termes d'objectifs poursuivis et en tant que bénéficiaire éligible. L'URSCOP répond également aux critères de sélection des projets puisque ses actions ont un rayonnement régional.<br>Par ailleurs, ce projet répond à l'objectif central de la fiche DOMO qui est de favoriser l'organisation d'un écosystème structuré, favorable à l'émergence, au développement et à la valorisation des projets de l'ESS. En effet, à travers son travail d'animation et de sensibilisation, l'URSCOP donne de la visibilité aux acteurs de l'ESS en Région Centre-Val de Loire et favorise la mise en réseau avec les autres acteurs du secteur.<br>Enfin, le montant FSE+ cofinancé constitue est véritable levier pour le déploiement de ce projet et respecte le pourcentage de participation maximum imposé par le DOMO : 55,82%. |
| 4 - Une Europe plus sociale et plus inclusive | 5 - Emploi,orientation,formation,économie sociale et solidaire | 4.1 - Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour les demandeurs d'emploi,les inactifs,les groupes défavorisés par la mise en oeuvre de garantie et la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale | 30- Accompagnement à la création/reprise d'entreprises pour des publics vulnérables | 33761 | Région CVL | Dispositif PASS CREATION | Accepté | Favorable | Favorable | Eligible à la fiche 30 du DOMO, le dispositif PASS Création porté par la Région Centre-Val de Loire, a pour objectif de permettre à des créateurs-repreneurs d'entreprises fragiles d'accéder au marché du travail en créant leur propre activité. Pour ce faire, ils bénéficient d'un accompagnement leur permettant d'être outillés pour créer une entreprise viable (modèle économique solide), vivable, pérennes et, autant que possible créatrice d'emploi.<br>Enfin, considérant que l'opération sollicite 4 600 000€ de FSE+ soit, 100% de la maquette de l'action 30 et que l'opération contribue à 50% de la valeur cible des indicateurs, le projet est réputé avoir un impact considérable sur le territoire.<br>Le cofinancement FSE+ constitue donc un levier pour le déploiement de ce projet. |

| N° PDA | Avis des tiers experts – Dénomination du tiers – Nom du tiers | Avis | Motivation | Dénomination du tiers – Nom du tiers | Avis | Motivation | Dénomination du tiers – Nom du tiers | Avis | Motivation |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 16904 | Sandrine JANVIER MRCVL 37 le 1/10/2024 | Favorable | Suite à la lecture de ton instruction, j'émets également un avis favorable sur cette demande qui répond au cahier des charges du DOMO.<br>C'est une entreprise bien connue sur le territoire, ancienne et réputée qui reste au niveau par de l'investissement régulier et moderne | | | | | | |
| 20614 | Morgane GUILLERME MRCVL 36 le 4/10/2024 | Favorable | Je n'ai pas d'alerte de la part du territoire pour cette société. La logique de vouloir gagner en productivité (gain de marchés par le prix) et en polyvalence (gain de marchés par l'offre de prestations) est une bonne stratégie. Vouloir se repositionner en particulier sur l'aéronautique semble une bonne idée. C'est un marché normalement exigent avec un temps parfois long pour se faire référencer mais le niveau d'exigences et les certifications nécessaires pour ce marché sont connus de l'entreprise puisqu'ils travaillaient déjà pour l'aéronautique et ça ne fait que trois ans maximum que ce marché avait été délaissé. Et si ce marché a connu une baisse d'activité en 2020/2021, il repart de manière importante. Je ne dispose donc d'éléments d'alerte sur la société ou le projet pouvant mettre en cause un accompagnement. | | | | | | |
| 22473 | DAT, Xavier TRIBALAT 29/08/2024 | Favorable | Avis favorable, programme éligible avec un saut de 2 classes énergétiques et atteinte de la classe C. | DETE, Christophe DOS SANTOS 30/08/2024 | Favorable | Avis favorable, après analyse de l'audit énergétique, les conditions d'éligibilité sont bien respectées puisqu'il y a un saut de 2 classes sur les 3 scénarios proposés après travaux | | | |
| 00028044 | ADAPT- B. CHAPUIS avis du 01/10/2024 | Favorable | Avis favorable. Projet pertinent. | | | | | | |
| 00021913 | ADAPT- B. CHAPUIS avis du 01/10/24 | Favorable | Avis favorable à ce projet du GIP RECIA. | | | | | | |
| 14994 | Sandra MARTIN - DE, reçu le 01/10/24 | Favorable | Avis favorable : l'action de l'URSCOP vise à augmenter le nombre de SCIC et SCOP en Région Centre – Val de Loire. L'action de l'URSCOP est importante pour informer, sensibiliser, accompagner sur ce mode d'entrepreneuriat. Cet accompagnement a été particulièrement efficace pour l'entreprise DURALEX lors de la reprise à la barre du tribunal au 1er semestre 2024. | | | | | | |
| 14996 | Sandra MARTIN - DE, reçu le 27/09/24 | Favorable | L'avis est bien entendu favorable ! L'incubateur AlterIncub est une mesure de notre Schéma ESS et permet d''accompagner des projets d'innovation sociale et territoriale. | | | | | | |
| 33761 | | | | | | | | | |

| N° PDA | Informations budgétaires – Section | Imputation | Coût total éligible – Montant | HT/TTC | Financements proposés – Union européenne – FEDER Montant | FEDER % | FSE+ Montant | FSE+ % | Dépenses publiques nationales – Région CVL Montant | Région CVL % | Autres régions Montant | Autres régions % | Etat Montant | Etat % | AELB Montant | AELB % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 16904 | Investissement | 9005-052-2045-21907-081 | 393 000,00 € | HT | 196 499,00 € | 50,00% | | | | | | | | | | |
| 20614 | Investissement | 9005-052-2045-21907-081 | 990 000,00 € | HT | 200 000,00 € | 20,20% | | | | | | | | | | |
| 22473 | Investissement | 9005-052-2045-21913-081 | 485 946,38 € | HT | 48 594,64 € | 10,00% | | | | | | | 18 360,00 € | 0,03778 | | |
| 00028044 | Investissement | 9005-052-2045-21904-081 | 1 500 000,00 € | HT | 450 000,00 € | 30,00% | | | | | | | | | | |
| 00021913 | Fonctionnement | 9305-052-657382-21906-081 | 230 491,80 € | TTC | 138 295,08 € | 60,00% | | | 51 361,56 € | 22,28% | | | | | | |
| 14994 | Fonctionnement | 9305-051-657-21927 | 795 869,87 € | TTC | | | 477 521,92 € | 60,00% | 212 000,00 € | 26,64% | | | | | | |
| 14996 | Fonctionnement | 9305-051-657-21927 | 949 870,80 € | TTC | | | 538 302,80 € | 55,82% | 411 000,00 € | 0,432690425 | | | | | | |
| 33761 | Fonctionnement | 9305-051-657-21932 | 9 881 073,60 € | TTC | | | 4 600 000,00 € | 46,55% | | | | | | | | |

| N° PDA | Département Montant | Département % | Commune Montant | Commune % | EPCI Montant | EPCI % | Autres publics Montant | Autres publics % | Autofinancement public Montant | Autofinancement public % | Dépenses privées – Fonds privés Montant | Fonds privés % | Autofinancement privé Montant | Autofinancement privé % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 16904 | | | | | | | | | | | | | 196 501,00 € | |
| 20614 | | | | | | | | | | | | | 790 000,00 € | |
| 22473 | 56 788,11 € | 0,11686 | | | | | | | | | | | 362 203,63 € | 0,7453572 |
| 00028044 | | | | | | | | | 1 050 000,00 € | 70,00% | | | | |
| 00021913 | | | | | | | 40 835,16 € | 17,72% | | | | | | |
| 14994 | | | | | | | | | | | | | 106 347,95 € | 13,36% |
| 14996 | | | 15 000,00 € | 0,01579 | | | | | | | | | | |
| 33761 | | | | | | | | | 5 281 073,60 € | 0,534463543 | | | | |

| N° PDA | Indicateurs du cadre de performance – Réalisation | Résultat | Descriptif de l'opération |
|---|---|---|---|
| 16904 | RCO01 : 1<br>RCO02 : 0 | RCR01 : 0<br>RCR02 :196 501<br>RC19 : 1 | L'opération de la société Demoussis industrie conseille, réalise et fabrique dans ses ateliers des équipements de transport. Elle fabrique depuis 70 ans du matériel de manutention à destination des entreprises horticoles, des pépiniéristes et des industriels non motorisés. Son projet d'investissement s'inscrit dans un objectif de renforcement des capacités de production des entreprises. En effet, cela concerne la robotisation d'un îlot de pliage de tôles afin de faire face à la concurrence étrangère, de pérenniser leur production, leur activité et de développer leurs parts de marché. L'investissement concerne un centre de robot pliage automatique, un robot GB 50kg 6 axes numériques. Cette société est située au 280 route de la Membrolle, 37230 Fondettes |
| 20614 | RCO01 : 1<br>RCO02 : 0 | RCR01 :2<br>RCR02 :790 000<br>RCR19 :1 | L'opération en question vise à permettre à la société MECASTING COMECA de se doter de trois centres d'usinage afin de gagner en productivité et qualité, proposer de nouveaux produits, redémarrer une activité aéronautique ralentie successivement par la crise du COVID-19 et la guerre en Ukraine.<br>L'opération est localisée dans les locaux secondaires de l'entreprise à Issoudun (36001 Indre, Centre-Val de Loire). S'agissant d'un investissement à visée industrielle et commerciale le rayonnement du projet est national |
| 22473 | RCO18 : 9<br>RCO74 :16<br>RCO75 : 0 | RCR26 : 87,35<br>RCR29 : 24,59 | Dans le cadre de l'élimination des passoires thermiques sur le territoire (Etiquette F et G), HLM France Loire a entamé une démarche de réhabilitation thermique de 9 logements du Clos le Colombier à Vierzon dont l'objectif est d'améliorer le confort des habitants et baisser la consommation énergétique des logements tout en limitant l'impact de l'augmentation de l'énergie. Par ailleurs, cette baisse de consommation énergétique entraine le passage de la classe E à la classe C, soit un gain de 2 classes.<br>L'opération s'articule autour du plan stratégique de patrimoine de HLM France Loire préconisant un axe de rénovation énergétique de son parc immobilier sur les années 2021 à 2026 pour contribuer à une baisse des charges des locataires et un retrait des patrimoines de classe E, F et G, ainsi qu'une baisse de la consommation d'eau. |
| 00028044 | RCO14 : 1<br>SO01 : 09 | RCR11 : 15 | Le projet est un projet bi-départemental sur le Cher et l'Indre, porté dans le cadre d'un groupement de commande entre Berry Numérique et le RIP36.<br>L'ensemble du territoire des 2 départements sera inclus dans le périmètre global du projet, mais les déploiements seront réalisés progressivement en fonction de l'appétence des acteurs publics locaux.<br>Compte tenu de la durée du PO FEDER le présent dossier concerne un périmètre fonctionnel indépendant correspondant à une première tranche du projet sur la période 2024-2027.<br>Les cas d'usages envisagés sont principalement ceux identifiés dans le cadre des SDUSN et en priorité dès 2024 la télérelève des compteurs d'eau (abonnés et compteurs de sectorisation avec pour objectif la détection des réseaux fuyards) et l'optimisation du chauffage dans les bâtiments publics.<br>Un marché global de performance relatif à la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'un réseau dédié aux objets connectés et à la mise en oeuvre d'une plateforme de visualisation des données a été lancé et publié en janvier, pour une attribution en juin pour une durée de 10 ans |
| 00021913 | RCO14 : 1<br>SO01 : 01 | RCR11 : 900 | Le porteur de projet GIP RECIA à travers son opération « Mise en oeuvre 2023-2024 de e-Portfolio pour la communauté Enseignement supérieur de la Région Centre-Val de Loire en lien avec la démarche d'approche par compétences des établissements » a pour objectif la mise en place d'un outil d'apprentissage mutualisé et commun aux Universités d'Orléans et de Tours ainsi que de l'INSA Centre-Val de Loire à travers des E-Portfolio. L'objectif premier étant de favoriser la réussite des étudiants et la valorisation de leurs compétences afin d'améliorer leur insertion professionnelle.<br>Pour ce faire l'opération localisée en région, a pour objet le déploiement d'une plateforme pédagogique numérique au sein de plusieurs structures d'enseignement supérieur de la région Centre-Val de Loire et en son animation. L'opération sera pilotée par le GIP RECIA dont le siège et les employés se situent à Orléans (LOIRET). Elle a été initiée sur la période 2020-2022, la présente opération doit permettre de la déployer pleinement au service des établissements et des étudiants. Les développements seront effectués sur la période du projet soit entre janvier 2023 et décembre 2024.<br>Les objectifs clés sont :<br>• La mutualisation et l'animation de la coopération entre les universités et l'INSA Centre-Val de Loire.<br>• L'installation des versions successives du modèle de e-portfolio KAPC+ sur la plateforme Karuta.<br>• La mise en place de l'alimentation des e-portfolios à partir des systèmes d'information (SI) des établissements.<br>• Le développement d'outils pour améliorer l'utilisation et l'appropriation des e-portfolios par les usagers.<br>• La création de documentations et de supports pédagogiques pour accompagner les utilisateurs.<br>• La formation et l'accompagnement des différents acteurs impliqués (ingénieurs pédagogiques, enseignants) et leur participation aux événements en lien avec le projet.<br>• L'harmonisation des actions avec le programme national pour garantir la pérennité des données. |
| 14994 | SO01: 40 /SO02:50 | SR01:20 / SR02:20 | Pleinement inscrite dans le mouvement de l'économie sociale et solidaire, l'URSCOP déploie des actions qui s'inscrivent dans l'objectif de favoriser la présence, l'accélération et le développement des entreprises de l'ESS (Scop, Scic et CAE) en Région Centre-Val de Loire. Pour ce faire, l'URSCOP envisage de déployer un projet permettant de « favoriser la présence, l'accélération et le développement », des entreprises de l'ESS que sont les Scop, les Scic, et les CAE, sur les territoires de la Région Centre-Val de Loire, à travers 3 actions principales :<br>-Promotion et l'accroissement de la visibilité des modèles Scop, Scic et CAE<br>-Accompagnement de porteurs de projets désireux de créer ou reprendre une entreprise en Scop et en Scic,<br>-Aider au développement, au retour à la formation et à la mise en réseau des coopératives existantes en Région Centre – Val de Loire |
| 14996 | SO01: 20 SO02:45 | SR01:20 / SR02:15 | Alter'Incub a pour objectif de favoriser et d'accompagner l'émergence de projets d'intérêt collectif, au service des territoires au sein de la Région Centre Val de Loire, à travers les actions suivantes :<br>-Identifier et accompagner les projets socialement innovants à travers un parcours collectif et individuel, et les accompagner vers un modèle socio-économique pérenne et créateur d'emploi.<br>-Encourager, faciliter les démarches innovantes et les dynamiques entrepreneuriales locales et collectives à travers un parcours qui favorise l'expérimentation et la coopération.<br>-Mobiliser et connecter l'ensemble des réseaux des écosystèmes de l'ESS, du développement économique et du développement territorial au service de ces projets socialement innovants<br>-Développer les dynamiques territoriales à travers une communauté de projets et de structures porteurs d'innovation sociale afin de répondre aux besoins sociaux et environnementaux du territoire. |
| 33761 | EECO02+04: 3100<br>EECO09+10: 2000 | EECR04: 1000<br>EECR05: 1350 | Dans le cadre de la loi NOTRE qui lui confère de nouvelles compétences en matière d'accompagnement et de conseil à la création ou à la reprise d'entreprise, la Région CVL a fait le choix de créer le dispositif PASS Création. Il s'agit d'un dispositif permettant de proposer aux personnes désireuses de créer ou de reprendre une entreprise, un accompagnement personnalisé, complet et de proximité.<br>Entièrement gratuites, les prestations sont principalement individuelles avec quelques séquences d'accompagnements collectifs. Proposé sur l'ensemble du territoire régional, le dispositif PASS Création se compose de deux prestations qui visent à permettre :<br>-la création ou la reprise d'entreprises<br>-la mise en œuvre de tests d'activité en couveuse ou en CAE.<br>Le dispositif PASS Création étant ouvert à toute personne désireuse de créer ou de reprendre une entreprise, le cofinancement FSE+ portera uniquement sur les personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés à s'insérer durablement dans l'emploi. Et pour lesquelles, la création ou la reprise d'entreprise est un moyen d'accès, de maintien ou de retour à l'emploi (Personnes en recherche d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi, bénéficiaires de minima sociaux…). |